

BLOC-NOTES

PRADES



Font-Romeu-Odeillo-Via

● Expo du four solaire.

Visites commentées de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h tous les jours.

Démonstrations à 11 h, 15 h et 16 h tous les jours.

Renseignements au 04 68 30 77 86.

Mont-Louis

● Office de tourisme.

Jusqu'au mois d'octobre, ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Renseignements aux 04 68 04 21 97.

● **Visite de la citadelle militaire et du Puits des forçats.** Tous les jours sauf dimanche, à 11 h 30 et 14 h. RDV à l'office de tourisme.

● **Visite du four solaire.**

Tous les jours, départ des visites à toutes les heures à 10 h, 11 h et de 14 h à 18 h. RDV au four solaire.

Ria-Sirach

● Médiathèque.

Ouverture de la médiathèque dans l'ancien presbytère de Ria, place de l'Eglise, les lundis de 9 h à 12 h, les mercredis de 9 h à 12 h (réservé aux enfants de l'école), l'après-midi de 14 h à 18 h, au public, les vendredis de 15 h à 19 h.

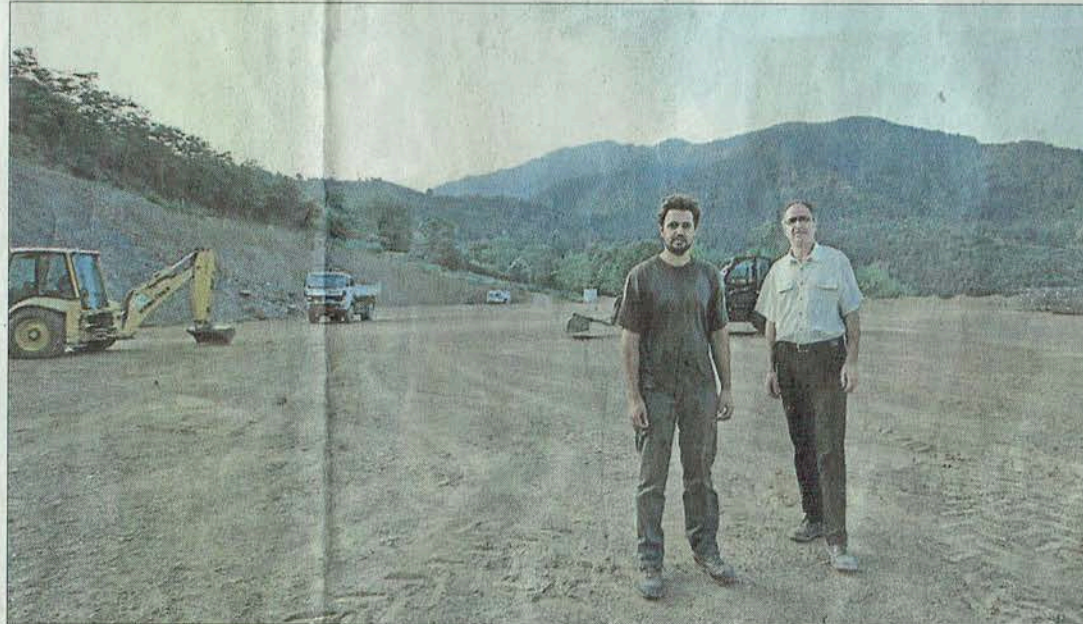
NYER

Ferme d'Escoums : le salut par l'énergie renouvelable

Dans le Haut-Conflent, un éleveur tente de sauver son exploitation de vaches gasconnes en créant une coopérative qui investirait dans le photovoltaïque. Mais le temps presse !

Installé en fermage sur la commune de Nyer en 2009 avec 116 hectares de parcours et de prairies pour environ 40 vaches gasconnes, Guillaume Husson doit, pour pouvoir continuer son activité, investir dans un bâtiment d'élevage. Tout simplement parce que celui dont il dispose pour héberger son troupeau à la ferme d'Escoums est en train de s'effondrer car vétuste et, de surcroît, totalement inadapté au mode de production actuel.

Un investissement qui, compte tenu du faible revenu dont disposent les éleveurs de moyenne montagne, est impossible à réaliser sans mobilisation extérieure. Et surtout, comme l'explique cet agriculteur, sans complément de revenu: « Pour pérenniser cette activité sur un secteur aussi difficile que peut l'être l'élevage sur une zone en déprise, il faut trouver de la valeur ajoutée. Nous avons donc décidé de produire de l'électricité en équipant les futurs bâtiments de panneaux photovoltaïques. Une démarche qui s'inscrit dans un cadre



► Si le projet de Guillaume Husson et Jean Guilleret n'aboutit pas, 116 hectares risquent de retourner à la friche. Or il participerait à la prévention des risques sur des zones difficiles d'accès.

Photo J.-P.P

agroenvironnemental en complément de notre production bio. »

■ Un investissement D'1,2 million d'euros

Un projet qui serait financé par une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), autrement dit par des particuliers ou des collectivités qui deviendraient propriétaires des bâtiments avec une

rémunération prévisionnelle du capital et du compte-courant associé évalué par le porteur de projet entre 2.8 et 3.1%.

Reste à mobiliser les fonds car le temps presse comme l'expliquent Guillaume Husson et Jean Guilleret, président de la SCIC: « L'investissement est de 1,2 million d'euros pour 2 bâtiments d'élevage. Les travaux de ter-

rassement sont effectués et nous allons débiter la construction. Sachant que la ferme doit être équipée des panneaux solaires avant fin 2015. Au-delà, nous subirons des pénalités qui se traduiront par un raccourcissement de la période contractuelle avec l'entreprise qui achète l'électricité. »

Une somme conséquente que Guillaume Husson et

Jean Guilleret entendent rassembler le plus rapidement possible grâce au réseau qu'ils sont en train de tisser principalement sur le secteur du Haut-Conflent: « Sur Nyer, ce projet a été bien accueilli et nous avons un certain nombre de coopérateurs qui ont déjà souscrit. L'objectif étant de mobiliser 500 000 euros via la coopérative et 700 000 euros via le secteur bancaire. »

■ Un appel aux collectivités

Et le fermier d'Escoums de rajouter: « Si le projet n'aboutit pas 116 hectares risquent de retourner à la friche. Sachant qu'il s'agit d'un projet de territoire adossé à un concept agroenvironnemental pourvoyeur d'emploi et participant notamment à la prévention des risques sur des zones difficiles. Nous espérons, à ce titre, pouvoir bénéficier du soutien des collectivités territoriales. Mais aussi de l'appui de la Chambre d'agriculture que nous allons essayer de rencontrer prochainement. »

Jean-Paul Pelras

► Renseignements: Téléphone: 04-68-05-03-44 cooperative@fermedescoums.fr